

**Pr TETRAMED 62.5**

Poudre soluble de chlorhydrate de tétracycline

**USAGE VÉTÉRINAIRE SEULEMENT**

Antibiotique hydrosoluble pour poulets, dindes, porcs, veaux, moutons et agneaux.

**DESCRIPTION :**

Le chlorhydrate de tétracycline est un antibiotique ayant un spectre semblable à l'oxytétracycline et à la chlorotétracycline. Son action commence à s'exercer dans l'estomac et les intestins. Il est efficace dans le traitement de nombreuses maladies occasionnées par des bactéries Gram positif et Gram négative, les spirochètes, les Rickettsia et quelques Chlamydia.

**INGRÉDIENT ACTIF :**

Chaque gramme contient chlorhydrate de tétracycline, USP 62.5 mg.

**INDICATIONS :**

Pour aider au traitement des infections causées par ou associées à des micro-organismes sensibles au chlorhydrate de tétracycline.

*Poulets :*

Maladie respiratoire chronique (MRC), choléra, entérite et Hexamitiase.

*Dindes :*

Maladie respiratoire chronique (MRC), entérite transmissible du dindon, choléra, entérite et Hexamitiase.

*Porcs, veaux, moutons et agneaux :*

Entérites (diarrhée) et maladies respiratoires.

**POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION :**

*Pour réduire le développement de résistance aux antimicrobiens et maintenir l'efficacité de cet antibiotique, l'utiliser avec prudence.*

*Poulets et dindes :*

4 g de poudre par 5 L d'eau de boisson ou 400 g par 500 L d'eau pendant 3 à 5 jours.

*Porcs :*

4 g de poudre par 25 kg de poids corporel, diluée dans l'eau et administrer oralement à l'aide d'une seringue toutes les 12 heures ou 2 g de poudre par 1 L d'eau ou 400 g par 200 L d'eau pendant 4 ou 5 jours.

*Veaux (diarrhée) :*

4 g de poudre par 50 kg de poids corporel, diluée dans l'eau et administrer par gavage à toutes les 12 heures ou 400 g par 225 L d'eau pendant 3 à 5 jours.

*Veaux (troubles respiratoires) :*

Doubler la dose précédente pendant 3 à 5 jours.

*Moutons et agneaux :*

4 g de poudre par 25 kg de poids corporel, diluée dans l'eau et administrer par gavage à toutes les 12 heures pendant 4 ou 5 jours.

1 c. à thé équivaut 4 g.

Remarque : Ce produit n'est pas recommandé pour l'utilisation dans les distributeurs automatiques.

**PRÉCAUTIONS :**

Ne donner que de l'eau médicamenteuse pendant la période de traitement. Préparer des solutions fraîches chaque jour.

**MISES EN GARDE :**

Les animaux traités ne doivent pas être abattus à des fins alimentaires dans un délai d'au moins 5 jours après le dernier traitement avec ce médicament. Ne pas administrer aux animaux laitiers en lactation. Ne pas administrer aux oiseaux en période de ponte. Lors de la manipulation du produit, éviter l'inhalation, l'exposition orale et le contact direct avec la peau ou les yeux. Garder hors de la portée des enfants.

**ENTREPOSAGE :**

Entreposer dans un endroit sec et frais en-dessous de 23°C. Éviter le gel.

Contenu net: 400 g.



**Bio Agri Mix LP**  
CP 399  
Mitchell, ON  
N0K 1N0



**CONTAINS**  
**ANTIMICROBIAL**  
USE RESPONSIBLY  
**CONTIENT UN**  
**ANTIMICROBIEN**  
UTILISEZ DE FAÇON RESPONSABLE

Lot :

Exp. :